



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/535/Add.2
2 octobre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
Point 129 de l'ordre du jour

BAREME DES QUOTES-PARTS POUR LA REPARTITION DES DEPENSES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Lettre datée du 2 octobre 1989, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

Comme suite à mes lettres du 19 et 26 septembre 1989 (A/44/535 et Add.1), j'ai l'honneur de vous informer que la République dominicaine a effectué les versements nécessaires pour ramener le montant de ses arriérés en deçà du seuil visé à l'Article 19 de la Charte.

Le Secrétaire général,

(Signé) Javier PEREZ de CUELLAR
